



Paris, le 25 novembre 2021

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

téléphone : 01 56 41 51 10
télécopie : 01 56 41 51 11
secretariatgeneral@sgen.cfdt.fr

CNB/AT/BN/5370

Monsieur Jean-Michel Blanquer
Ministre de l'Éducation nationale
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

Monsieur le ministre,

Depuis le début de la réforme du bac et du lycée, le Sgen-CFDT a été force de propositions pour faire évoluer un projet dont il avait critiqué les défauts de fabrication. Cette boussole nous amène à vous écrire pour formuler trois axes revendicatifs pour la session 2022.

A propos des épreuves de spécialité d'abord. Le Sgen-CFDT n'a pas d'opposition de principe à leur organisation au mois de mars; mais plusieurs conditions doivent être remplies. Le Sgen-CFDT considère en effet que des garanties doivent être apportées aux différents acteurs :

- des garanties quant à la robustesse de l'infrastructure numérique sur laquelle va reposer ces épreuves; l'expérience de la session 2021 a montré des difficultés qui ne doivent pas se renouveler;
- des garanties quant aux conditions de travail des correcteurs : vivier élargi pour répartir au mieux la charge de travail, temps libéré pour accomplir ce travail, à la fois pour la concertation et la correction, indemnité de correction qui doit être précisée, corrigés qui doivent définir clairement les attendus d'épreuves qui ne peuvent être un simple décalque des anciennes épreuves de fin d'année;
- des garanties quant aux conditions de travail des agents qui vont assurer les fonctions supports au SIEC, dans les rectorats et les établissements : formations aux nouveaux outils, information très en amont des procédures, organisation de travail coconstruites, enveloppes indemnitaire et/ou heures de récupération pour reconnaître la surcharge de travail.

La question de l'organisation pendant la période doit également être posée. Il convient en effet d'anticiper que les examens (EDS puis corrections et ECE) vont perturber le fonctionnement habituel des lycées. Les établissements qui le souhaitent doivent pouvoir aménager en concertation leur organisation pour donner sens à ces semaines.

La question des programmes et de leur lourdeur est revenue très fréquemment dans les remontées des collègues et le comité de suivi de la réforme du bac et du lycée s'était positionné en faveur de leur révision générale pour cet automne. Le Sgen-CFDT demande que ce chantier soit ouvert pour préciser leurs référentiels en terme de compétences attendues et les inscrire plus nettement dans la perspective du continuum bac-3 bac+3, ce qui était un des objectifs initiaux de la réforme.

Toujours dans cette perspective du continuum bac-3 bac+3, le Sgen-CFDT demande la poursuite du chantier de l'accompagnement en équipe pluriprofessionnelle des élèves. La création de la fonction de professeur référent a répondu au moins partiellement à nos demandes en rendant possible un accompagnement centré sur des groupes d'élèves sur tout ou partie du cycle terminal du lycée LGT, en n'imposant rien et en laissant ce choix d'organisation à l'initiative des équipes éducatives, et en reconnaissant et en sécurisant a posteriori les démarches engagées dans bon nombre de lycées.

Ce n'est pour autant qu'un premier pas. Le Sgen-CFDT aurait souhaité en effet élargir cette liberté de choix au-delà du seul cycle terminal du LGT au moins aux classes de 2de GT, et pourquoi pas aussi aux classes de lycées professionnels et de collèges. En parallèle, il est désormais urgent de réinventer les conseils de classe, eux aussi de plus en plus inadaptés aux diversités de situations et de suivis actuels des élèves. Une réflexion sur l'articulation entre un suivi d'élève plus personnalisé et des regards croisés des membres des équipes pédagogiques doit être menée.

La question de la reconnaissance et de l'attractivité de ces fonctions reste également pendante. La réalité des établissements est aujourd'hui une difficulté croissante à trouver des professeurs principaux. Sans revalorisation indemnitaire et intégration dans le temps de service, le problème sera identique pour trouver des professeurs référents. Le Sgen-CFDT demande que le ministère se donne les moyens de reconnaître les missions d'accompagnement et de suivi des parcours des élèves, ce qui implique un effort budgétaire.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de nos très respectueuses salutations.

Secrétaire générale
Catherine Nave-Bekhti